

## «Le nouveau cadre normatif du programme DIMOS fait des ravages» — René Gauvreau

(Photo Yves Déry) Le député de Groulx, René Gauvreau, invite les citoyens à signer la pétition en ligne, sur le site de l'Assemblée nationale, pour dénoncer la situation.

Le député péquiste de Groulx, René Gauvreau, n'économise pas ses mots pour dénoncer les coupures financières dans le programme de soutien à la personne ayant une déficience intellectuelle, motrice, organique ou sensorielle (DIMOS).

Ces coupures sont survenues pendant la période estivale de la part du Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-De Blainville (CSSS), alors que l'attention des acteurs concernés était orientée ailleurs, dit-il.

*«Ces coupures sont causées par le nouveau cadre normatif imposé par le gouvernement libéral de Jean Charest. Le gouvernement a fait une coupure de huit millions dans l'enveloppe de soutien à domicile»,* dénonce le député.

Dans la majorité des cas, les bénéficiaires d'aide à domicile ont reçu la nouvelle des coupures via courrier postal. Le message était clair: *«Suite à la réévaluation de votre dossier et à la mise en application du nouveau cadre normatif du Programme DIMOS – volet soutien à la personne, le comité de détermination du CSSS de Thérèse-De Blainville ne juge plus votre demande admissible selon les critères de ce nouveau cadre. Nous vous informons donc de la fermeture de votre dossier, au niveau du programme DIMOS»,* peut-on lire dans une communication mise en circulation par le Comité d'action civique.

«J'invite les citoyens à signer la pétition, en ligne, sur le site de l'Assemblée nationale» - René Gauvreau

Alerté par ces coupures, le député de Groulx a demandé aux citoyens concernés de venir présenter leur histoire. Au total: une quinzaine de cas lui ont été soumis. Dans la majorité des histoires, les patients ont subi une baisse brutale de service de soins à domicile. Il y a notamment le cas de Marc Girard (dont nous avons parlé dans ces pages), qui a reçu un diagnostic de sclérose en plaques en 1998 et déclaré invalide en 2002, à la suite d'une crise majeure. Depuis 2004, DIMOS lui permettait de maintenir une qualité de vie acceptable. À la suite de l'évaluation, il a perdu ses huit heures d'aide par semaine.

René Gauvreau dénonce également le fait que les évaluations soient effectuées par des travailleurs sociaux et non par des ergothérapeutes. *«J'invite les citoyens à signer la pétition, en ligne, sur le site de l'Assemblée nationale, pour dénoncer cette situation»,* a conclu le député péquiste.

**Par Caroline d'Astous, journal Nord Info, 27 août 2010**